



Séminaire de recherche
en Langues de spécialité, analyse de corpus, terminologie et traductologie

Manifestations linguistiques des dynamiques de pouvoir : une analyse comparative des marqueurs de positionnement dans le discours des avocats et des juges dans les *oral arguments* de la Cour suprême des États-Unis

MARGAUX GUILLERIT
Doctorante, CLILLAC-ARP

4 octobre 2021, 14h00-16h00, Université de Paris

La linguistique de corpus permet de repérer les éléments saillants et caractéristiques d'un corpus et d'analyser un grand nombre de mots de façon fiable et rapide. Outil particulièrement efficace pour mener des analyses comparatives, elle permet de combiner approche quantitative (outils textométriques et statistiques) et qualitative (analyses détaillées d'échantillons en contexte). À ce titre, elle fait aujourd'hui partie intégrante des méthodes de la linguistique, et notamment de l'anglais de spécialité (Gledhill & Kübler, 2016).

C'est ce cadre d'analyse que nous utilisons dans notre thèse pour mener une étude comparative des manifestations linguistiques des dynamiques de pouvoir à l'œuvre lors des *oral arguments* de la Cour suprême des États-Unis dans le discours des juges et des avocats. Dernière étape avant que les juges ne se réunissent pour statuer sur une affaire, l'*oral argument* est un dialogue oral entre deux types de locuteurs spécialistes du droit (les neuf juges de la Cour et les avocats des parties) aux rôles et statuts très différents. Le but est pour les avocats de convaincre les juges de voter en leur faveur en utilisant des arguments de droit, et pour les juges de poser leurs éventuelles questions afin d'éclairer leur prise de décision. Puisque les juges et avocats ont un statut, un rôle discursif et des buts communicatifs différents, nous faisons l'hypothèse qu'ils suivent une règle discursive tacite qui influence leur façon de s'exprimer et de se positionner. En linguistique, le positionnement (*stance* en anglais) désigne pour les locuteurs et auteurs, le fait d'exprimer, "en plus du contenu propositionnel, leurs sentiments personnels, attitudes, jugements de valeur ou évaluations" (Biber et al., 2007, p. 966). Nous nous appuyons sur un corpus de transcriptions d'*oral arguments* de 1 200 000 tokens que nous avons partitionné en deux sous-corpus selon le type de locuteurs (avocats locuteurs et juges locuteurs), afin de pouvoir comparer leurs discours.

Le positionnement des locuteurs/auteurs ayant été largement étudié dans les genres académiques, notamment pour étudier ses modalités selon la situation de communication ou pour les comparer avec celles d'autres genres (Biber, 2006; Biber & Conrad, 2000; Hyland,

1998), nous avons pour objectif d'apporter un nouvel éclairage à cette question et notamment à travers les interrogations suivantes : quels sont les marqueurs de positionnement utilisés par les juges et les avocats ? Le statut/rôle des locuteurs se reflète-t-il dans les marqueurs de positionnement utilisés ?

Pour ce séminaire, nous proposons de présenter l'avancée de notre travail de thèse sur ces questions. Nous chercherons à y répondre en prenant l'exemple des verbes d'opinion et de cognition (*believe, think, say, suppose, mean, understand, agree...*) qui sont souvent utilisés comme dispositifs de réserve ou au contraire pour renforcer l'argumentation. Les choix de ces marqueurs, leurs valeurs et collocations semblent varier selon les rôles interactionnels des locuteurs et donc avoir un impact sur la perception du pouvoir de ces derniers dans la salle d'audience.

Biber, D. (2006). Stance in Spoken and Written University Registers. *Journal of English for Academic Purposes*, 5(2), 97-116.

Biber, D., & Conrad, S. (2000). Adverbial Marking of Stance in Speech and Writing. In *Evaluation in Text : Authorial Stance and the Construction of Discourse* (S. Hunston & G. Thompson, p. 56-73). Oxford University Press.

Biber, D., Johansson, S., Leech, G., Conrad, S., & Finegan, E. (2007). *Longman grammar of spoken and written English* (6^e éd.). Longman.

Gledhill, C., & Kübler, N. (2016). What can linguistic approaches bring to English for Specific Purposes? *ASp - La revue du GERAS*, 69, 65-95.

Hyland, K. (1998). Boosting, hedging and the negotiation of academic knowledge. *Text - Interdisciplinary Journal for the Study of Discourse*, 18(3), 349-382.